

## COOPÉRATION

### GUINEE - UE

#### Partenaires de l'UE

- Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation
- Ministère de la Fonction Publique de la Réforme de l'Etat et de la Modernisation de l'Administration
- Ministère de l'Economie et des Finances
- Administrations Communales et Collectivités locales

#### Faits et chiffres

Contribution de l'UE: 10 million d'Euros

#### Des résultats concrets

- Pilotage politique et technique des processus de réforme de l'Etat et de la décentralisation
- Révision du Code des Collectivités Locales, et des textes réglementaires portant sur les missions, l'organisation et le fonctionnement des Administrations régionales, préfectorales et sous préfectorales
- Développement de l'ingénierie de formation et l'appui au fonctionnement du CNFPCE



## APPUI À LA DECENTRALISATION ET A LA DECONCENTRATION

Accompagner les processus de décentralisation et de déconcentration et promouvoir la démocratie locale.

*Contribuer à la redéfinition des missions des services centraux, des services déconcentrés, des collectivités locales et de la société civile pour améliorer la délivrance des services publics de proximité en faveur des populations*



### **Le contexte, les enjeux**

Lancé en 1985, le processus de décentralisation a progressé lentement en Guinée. En 2006, le Code des Collectivités locales a insufflé une nouvelle dynamique qui s'est concrétisée en 2012 par l'adoption de la Lettre de Politique Nationale de Décentralisation et de Développement Local (LPNDDL) et son plan d'action. Ce document de politique sectorielle fait partie intégrante du Programme de réforme de l'Etat et de Modernisation de l'Administration (PREMA) et comporte les résultats suivants : l'opérationnalisation d'une administration territoriale de développement, l'exercice des compétences par les collectivités locales, le financement de la décentralisation, l'intégration de la décentralisation et déconcentration dans les secteurs et le renforcement de son pilotage.

### **La réponse de l'UE**

L'UE appuie le processus de décentralisation et de déconcentration en vue d'accompagner la mise en œuvre du plan d'action de la LPNDDL tant sur les aspects de pilotage, de financement, de renforcement des capacités des acteurs, d'approfondissement des transferts de compétences et de soutien à la démocratie locale. Elle mobilise deux instruments: le Programme d'Appui à la Consolidation du Processus de Décentralisation (PACPD), financé sous le 9<sup>ème</sup> FED et le Programme d'appui sectoriel à la décentralisation et la déconcentration (PASDD), financé sous le 10<sup>ème</sup> FED.

En particulier, le Programme PASDD vise à:

- ▶ Soutenir la mise en place d'un mécanisme de financement de la décentralisation afin de financer le fonctionnement, l'investissement et l'appui technique des Collectivités Locales;
- ▶ Développer l'ingénierie de la formation afin de contribuer à la formation de tous les acteurs déconcentrés et décentralisés conformément à leurs missions;
- ▶ Expérimenter une opération pilote en Guinée forestière pour une gestion de l'état civil approfondie et professionnalisée;
- ▶ Accompagner les autorités locales et l'Association Nationale des Communes de la Guinée (ANCG);
- ▶ Mettre en place des plateformes de concertation au niveau local.